N°88
JANVIER
FÉVRIER
2018

Un flot d'idées pour la voie d'eau

Enfin une solution!

« Devant l'état de dégradation catastrophique de la Route Nationale 79 dite Route Centre-Europe-Atlantique, résultat de sous-investissements chroniques depuis plus de 20 ans, l'État vient de décider de réduire la vitesse à 50 km/h sur une section d'environ 300 kms et d'y d'interdire la circulation des poids lourds. Cette route était de plus en plus délaissée par les usagers compte tenu de son inconfort croissant lié à une chaussée très déformée. Ce sont dorénavant les problèmes de sécurité importants générés par de nombreux nids de poule qui ont amené l'État à prendre cette décision ».

Ce scénario vous paraît fantaisiste ? C'est pourtant ce que vit le réseau fluvial depuis des décennies. Sur certains bassins à grand gabarit, l'état des ouvrages fait craindre des incidents majeurs. Sur le petit gabarit, les bateaux sont contraints de réduire la charge transportée compte tenu du défaut de dragage, ce qui induit une baisse de la compétitivité des solutions fluviales. Il s'ensuit une baisse du trafic qui à son tour génère une réduction des moyens affectés à l'itinéraire, d'où nouvelle dégradation du niveau de service etc.... Bref, un vrai cercle vicieux et c'est ainsi que l'on en arrive in fine à inventer le concept de «politique de dénavigation», proposition faite pour 20% du réseau par le Conseil d'orientation des infrastructures dans son rapport au gouvernement !

Et sur notre axe à grand gabarit Rhône Saône, me direz-vous, tout va bien, non ? Certes l'infrastructure ne va pas trop mal; pourtant, étrangement, on a récemment constaté une baisse significative des volumes transportés. Des spécialistes se sont penchés sur le problème mais ils n'ont trouvé aucune explication:

Certes, le bassin n'a pas de débouché au nord, le canal à petit gabarit n'offrant plus, faute d'entretien, qu'un gabarit d'environ 150 t au lieu de 250 t à l'origine; et alors ?

Certes, le bassin n'a pas de débouché au sud, les opérateurs du port de Marseille ne déchargeant les fluviaux que lorsqu'ils en ont le temps, c'est-à-dire pas souvent et sans compenser financièrement le retard; et alors ?

Certes, dans les ports maritimes français, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, les exploitants des terminaux utilisent l'infrastructure publique sans qu'aucune obligation de réaliser des parts modales fluviales minimales ne leur ait été imposée ; et alors ?

Certes, la mutualisation des coûts de manutention entre les trois modes, qui a montré son efficacité depuis longtemps dans les ports du Range Nord-européen et plus récemment à Dunkerque, n'est pas appliquée à Marseille (ni au Havre d'ailleurs); et alors ?

Certes, l'État ne se donne pas les moyens de préserver les espaces fonciers indispensables au développement des espaces industrialo-portuaires, d'où à terme un risque fort de voir se réduire les possibilités d'usage de la voie d'eau ; et alors ?

Certes, les gestionnaires du réseau et des ports n'ont pas les outils juridiques qui leur permettraient de préempter les terrains "bord à voie d'eau" afin de pouvoir y installer des entreprises utilisant le mode fluvial ; et alors?

Certes, la réalisation d'infrastructures fluviales demande un temps long qui intéresse peu les personnels politiques qui ne voient pas plus loin que le bout de leur(s) mandat(s); et alors ?

Certes, les entreprises fluviales qui n'ont pas encore jeté l'éponge ont des difficultés à maintenir une cale en bon état et à la moderniser; et alors ?

Certes, la diminution du trafic risque de mettre en péril le seul équipement du bassin permettant de faire la réparation des gros bateaux; et alors ?

Et alors, et alors, et alors… aucune explication n'a pu être trouvée par les spécialistes à l'actuelle baisse de trafics !

C'est donc sûrement conjoncturel !

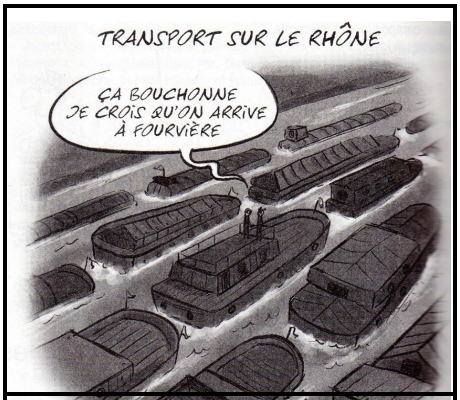

L'avenir du transport fluvial vu par l'Almanach Vermot 2018

Dans ces conditions, PROMOFLUVIA propose une solution innovante qui cette fois devrait recevoir l'aval de tous les responsables : Mesdames et Messieurs du Gouvernement et des administrations,

faites vite, créez une commission !

PROMOFLUVIA
vous présente
ses meilleurs vœux fluviaux
pour 2018

PROMOFLUVIA INFO

Réunions prévues au cours du 1er semestre 2018

COMITÉS DE DIRECTION

25 janvier
22 février
22 mars
19 avril
17 mai
28 juin

COMITÉS DE SUIVI

11 janvier (suivi de la galette)
8 février
8 mars
5 avril (séminaire de réflexion)
3 mai
24 mai - Assemblée Générale
7 juin
5 juillet

Rappel de quelques dates au cours de ce dernier trimestre :

01/09 Inauguration de l'appontement pour les grands paquebots à la CONFLUENCE
26/09 Inauguration du nouveau bateau «L'OFFICIEL»
07/10 Journée de collecte de déchets de la SAÔNE (ALUVE)
11/10 Rencontre fluviale avec les élus du Rhône pour le SCOT des Rives du Rhône
13/10 Inauguration de l'extension de l'écluse de ROCHETAILLÉE/COUZON
16/10 Réunion à la CRCI Rhône-Alpes sur le port de MARSEILLE
19/10 Rencontre avec la SERL pour le projet du port d'Anse
30/10 Soirée bilan du voyage ADR en BRETAGNE
07/11 Réunion avec VNF (M. NOROTTE)
09/11 Anniversaire de Marc MOITRIEUX (90 ans)
09/11 Assemblée Générale de l'association SAÔNE-RHIN-EUROPE à BESANÇON (Promofluvia excusée)
16/11 Inauguration de l'ancienne capitainerie du quai Rambaud
17/11 Commission des usagers (VNF)
23/11 5 à 7 sur VIA RHONA
28/11 Colloque VNF à Paris sur le tourisme fluvial
29-30/11 Riverdating à PARIS
30/11 Obsèques de Robert BATAILLY
01/12 AG du consortium de développement de la voie d'eau à Strasbourg
08/12 LYON illuminations: Croisière à l'invitation de VNF
9/12 Réunion CNR sur le Haut-Rhône à Brégnier-Cordon
12/12 Formation VNF sur le transport fluvial
21/12 COPIL du simulateur

Réunions prévues au cours du 1er semestre 2018

11/01 Comité de suivi et galette
23/01 Journée sur les sédiments du Rhône
24/01 Réunion APLF « AGIR POUR LE FLUVIAL » dans nos locaux
25/01 Pot de départ de Monique NOVAT
1er - 2/02 Rencontres nationales du tourisme fluvial à BORDEAUX (VNF)
15/03 5 à 7 Haut Rhône
05/04 Séminaire PROMOFLUVIA (journée de réflexion)
24/05 AG de Promofluvia (avec élection d'un nouveau comité de Direction)
08/06 IS RIVERS à LYON
19 - 23/06 Voyage ADR sur le Haut Rhône (Valais et la source du Rhône)

FORMATION

Simulateur

15 février
27 avril
4 mai
31 mai

ASP

12-13 février
20-21 mars
9-10 avril
23-24 avril
14-15 mai
28-29 mai
11-12 juin
25-26 juin

Notre agrément a été confirmé par arrêté du 13/10/2017

BRÈVES

LYON CITY BOAT :

Le milieu des bateaux promenades à LYON se transforme. La Société LYON-CITY-BOAT (ex Naviginter) est reprise par LAVOREL, premier franchisé hôtelier lyonnais, qui se lance dans le tourisme fluvial avec une flotte de 8 bateaux. Le nouveau PDG est M. Sylvain ROSIER.

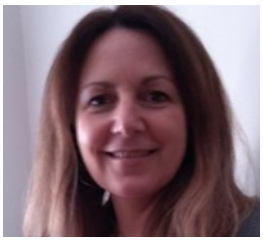

Nous souhaitons un repos bien mérité à notre ami Jean-Marc PROVENT et un bon succès à sa remplaçante comme directrice, Mme Delphine DEPIERREUX

(Cliché le Tout Lyon).

ÉCLUSE DE COUZON-ROCHETAILLÉE

(maîtrise d'ouvrage VNF)

Après quatre ans de travaux compliqués, l'écluse dite de COUZON a été rallongée de 10 M pour permettre le passage des grands convois de 190 M de long.

Coût de l'opération 14 millions d'euros.

Ces travaux réalisés parfois 24 H/24 pendant les quelques jours d'arrêt de la navigation (10 par an) ont été pilotés par un ingénieur de la CNR (maître d'œuvre) permettant aussi de passer l'écluse en 20 minutes ce qui constitue un gain de temps considérable.

A noter que cette écluse permet chaque année de faire passer environ 5500 bateaux.

LE CANAL SEINE-NORD-EUROPE

Les dernières nouvelles du canal SEINE-NORD-EUROPE sont plutôt rassurantes, un accord financier complexe entre la région, l'État et l'Europe semble pouvoir aboutir.

Ce barreau fluvial de 100 KMS de long partant de COMPIÈGNE à CAMBRAI via l'ESCAUT, permet de rejoindre les 20000 kms de voies navigables de l'EUROPE. Cette grande infrastructure de 4,5 milliards d'euros doit faire appel à l'emprunt et le président des Hauts-de-France compte sur le soutien des milieux économiques (MEDEF, DECATHLON, RABOT-DUTILLEUL, etc) puisque l'État ne peut pas suivre.

« Le canal c'est la vie et c'est l'emploi » dixit M BORLOO !

CAPITAINERIE DU PORT RAMBAUD

Ce bâtiment qui fut longtemps le siège de PROMOFLUVIA a failli être démoli.

Grâce à JP VIOSSAT, une merveilleuse réhabilitation avec surélévation a permis à l'agence de communication

ESPRIT de SENS de s'y installer en novembre 2017.

Construit en 1926, ce lieu va donc revivre: nommé « PORT RAMBAUD » il veut accueillir des séminaires et des ateliers de "coworking" pour stimuler la rencontre.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Nous vous avions parlé des « SEA BUBBLE » petits véhicules ultra rapides sur l'eau à vocation de taxis.

Il semble que la ville de PARIS ne va pas les autoriser, mais peut-être une autre ville ?

À AMSTERDAM, on teste des bateaux autonomes chargés de nettoyer les canaux en récupérant les

déchets. Ces robots flottants gonflables sont équipés d'un système d'intelligence artificielle qui, grâce à une caméra, identifie les différents types d'objets (bouteilles, sacs en

plastique, papier, etc….)
Ces technologies vont être étendues à des bateaux autonomes sans pilote (roboats), soit pour le transport de personnes soit pour le ramassage des poubelles .
Ces bateaux-robots devront également contrôler en temps réel la qualité des eaux grâce à des capteurs.

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :

Les canaux du Centre, après une expérience avortée, se relancent: les canaux bourguignons et francs-comtois ont signé avec VNF une convention de partenariat (2017-2021) pour un développement touristique des voies navigables de cette nouvelle grande région (5 millions d'€ par an) avec le projet d'un nouveau bateau du futur pour rendre le fret noble sur ces canaux.

LE RHÔNE :

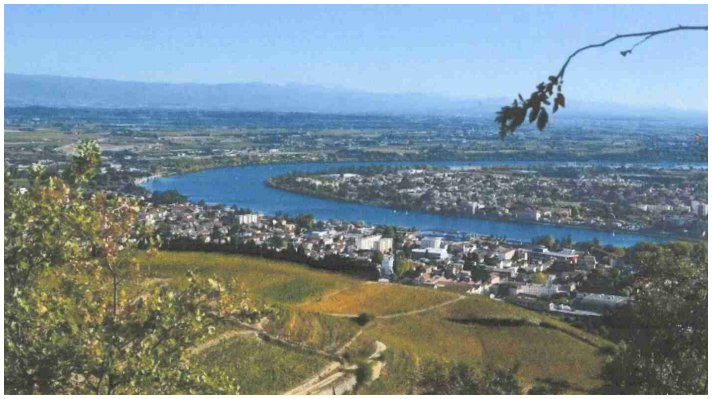

Le Rhône au cours de cet été exceptionnel a perdu un tiers de son débit, il était en novembre à VALENCE de 200 m3/s ce qui a provoqué une baisse de la production hydroélectrique de 30 %. Pour les navigants, même le tirant d'eau de 3 M n'était par endroit pas garanti. La priorité étant l'eau potable, les poissons et l'irrigation pour l'agriculture, la CNR et sa Présidente se demandent comment dans l'avenir assurer le refroidissement des centrales nucléaires par d'autres moyens et redéployer ses actions pour combler ces répercussions financières pour la CNR.
En même temps un récent colloque de l'Agence de l'eau démontrait le bilan très positif de 20 ans de restauration du Haut-Rhône renaturisé.

LE TOURISME FLUVIAL DE CROISIÈRE

Une étude récente montre que sur le DANUBE en Allemagne, 240 paquebots fluviaux naviguent en permanence.
Sur le bassin RHÔNE-SAÔNE une trentaine seulement de paquebots assurent ces croisières; pour la France (SEINE et GARONNE en plus) on arrive tout de même à 10 millions de passagers pour un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les escales et l'état de certains canaux pour mieux satisfaire cette clientèle internationale.

A signaler que CROISIEUROPE vient d'inaugurer son 55ème bateau sur le MEKONG où 5 unités (« RV INDOCHINE) assurent la liaison HÔ-CHI-MIN-VILLE (ex SAÏGON) au VIETNAM jusqu'au delta du MEKONG et les temples d'ANGKOR au CAMBODGE.

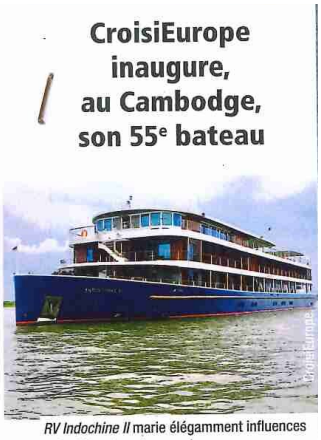

RV Indochine II marie élégamment influences coloniales et contemporaines.

LE GRAND PARIS :

Les travaux de construction du métro express autour de PARIS vont générer 45 millions de tonnes de déblais; 5 plateformes d'évacuation ont été prévues auprès des canaux de l'ÎLE-DE-FRANCE et le long des berges des fleuves.
Le fluvial assurera sa partie même si une grande part transitera par la route et le fer. C'est jusqu'en 2026 que cet énorme chantier va générer un trafic de barges important.

PÉNICHE "LE TOURMENTE" :

Notre ami Jean-Marc SAMUEL, pilote de sa péniche qui s'est fait connaître pendant la COP 21, vient de réaliser le transport du Port de LYON à PORT-LA-NOUVELLE en 10 jours d'un énorme transformateur de 8 M de long et 85 Tonnes.

Le *Tourmente* transportant un transformat

Faute d'eau dans le canal de la ROBINE, il a dû finir par être remorqué mais le bilan par rapport aux modifications nécessaires pour un transport exceptionnel par la route est largement positif pour l'organisateur du transport (HAEGER & SCHMIDT Logistics).

Qu'est-ce que le SRADDET?

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a créé, à l'occasion de la mise en place des nouvelles Régions, l'obligation pour elles de produire un nouveau schéma de planification, dénommé **SRADDET** (**Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires**) qui fusionnera plusieurs documents sectoriels ou schémas existants.

Ce schéma doit fixer *« les objectifs de moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets ».*

Il doit répondre à plusieurs obligations :

- respecter les règles générales d'aménagement et d'urbanisme à caractère obligatoire, de même que les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols;
- être compatible avec les SDAGE, ainsi qu'avec les plans de gestion des risques inondations;
- prendre en compte les projets d'intérêt général, la ressource en eau, les infrastructures et équipements en projet, les activités économiques, les parcs nationaux et les schémas de développement de massifs.

Les SCOT (ou les PLU en l'absence de SCOT), les PDU et les Plans Climat (PCAET) ainsi que les chartes des parcs naturels régionaux ont obligation :

- de prise en compte des objectifs du SRADDET;
- de compatibilité avec les règles générales du « *fascicule* » figurant dans le schéma pour les dispositions auxquelles elles sont opposables.

PROMOFLUVIA a été associée à la réflexion d'élaboration du SRADDET d'Auvergne-Rhône-Alpes. Outre la participation à plusieurs réunions de groupes de travail, nous avons produit un document de 5 pages proposant à la Région un certain nombre de pistes pour une meilleure prise en compte du mode fluvial dans ses politiques.

(Texte disponible sur le site de Promofluvia)

WATER WAYS WORD vient de rééditer sa carte de voies navigables en EUROPE (25 €) et organise un voyage sur les canaux en POLOGNE (WOKLAW) "ville capitale du fluvial" le 18.04.2018.

Contact : David EDWARDS MAY : 08 92 97 64 56
EUROMAPPING à GRENOBLE.

Les amis du musée des Mariniers du Rhône

lancent un appel pour acheter deux coffres de mariniers (mis en vente par la famille CUMINAL de SABLONS)

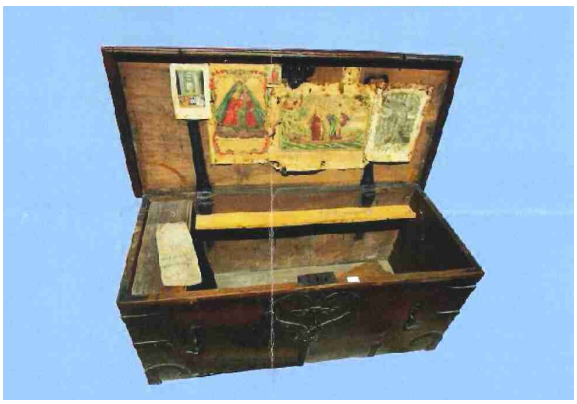

Contacter le Président Daniel BREYSSE
☎ 06 89 33 45 29

NPI

Nous avons appris avec tristesse l'arrêt de la revue NPI, victime de la crise de la presse après 95 ans d'existence au service du fluvial. Sa directrice en chef, Nathalie STEY est en train de relancer sous une nouvelle forme un media dédié au fluvial.

LA PRESSE AU SERVICE DU FLUVIAL :

- Revue Fluviale - La vie des fleuves et des canaux
- NPI (arrêt en 2017)
- L'ANTENNE (les transports au quotidien)
- MUSARDEAU (ANPEI)
- AU FIL DE L'EAU (collectif des péniches de Lyon)
- BULLETIN DE L'AMICALE DES ANCIENS AGENTS DE LA CNR
- L'ECHO RHODANIEN (ADR, président Michel RAFFIN)
- L'AMI DU CANAL (président Pascal VIRET ASSOCIATION SAÔNE-RHIN-EUROPE)
- LE HUBLOT (Amicale des Anciens de HPLM président Jacques TERREL)
- LIAISONS (ASSOCIATION SEINE-MOSELLE-RHÔNE, président M. ROSSINOT)

Merci à tous pour vos informations.

INNOVATION

A VILLEURBANNE une entreprise NAUTIQU'ELEC met au point un catamaran électrique dépollueur.
Conçu par l'architecte naval Luc BOUVET, ce bateau peut grâce à un bras de 8 M de long, ramasser les hydrocarbures de surface en embarquant une station de dépollution.
NEPTUNEO va bientôt faire ses premiers essais pour un club d'aviron de LYON et on souhaite que d'autres exemplaires arrivent pour améliorer la qualité des eaux de surface des lacs et rivières.

Olivier Gouraud sur son bateau électrique NEPTUNEO

DE PLUS EN PLUS LOURD

Dans notre dernier N° 87, nous avons signalé le transport exceptionnel de 150 tonnes, c'est un convoi de 450 tonnes qui vient d'arriver au port Édouard Herriot.
Grâce au matériel spécifique de l'entreprise MILLON.
Ces énormes transformateurs vont partir pour l'ARABIE SAOUDITE en mode flvial.

JONCTION NORD-SUD

La coopération entre les ports de MARSEILLE/FOS et du HAVRE améliore leurs relations en se tournant vers le ferroviaire. Une navette les reliant a été imaginée en passant par la SUISSE (ouverture vers l'EST). Cette solution s'impose devant la discontinuité de la voie d'eau mais permet cependant de substituer l 'équivalent de capacité de 1200 camions par an.
C'est autant de limitation de l'empreinte carbone des transports.

LE QUAI DES ÉNERGIES

La CNR innove :
Elle met en place « le Quai des Énergies » interface entre la ville de LYON et le Port, espace de services des énergies du futur pour la ville de demain. Il faut noter que la CNR est le premier producteur d'énergie verte 100 % renouvelable (eau, vent, soleil).

ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL

L'association ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL créée en 2007 à l'initiative de VNF va interrompre ses activités.
Regroupant une partie des acteurs de la filière fluviale, elle avait pour mission de renforcer et d'accroître la compétitivité de la filière et de ses entreprises et d'accompagner le développement d'une nouvelle économie du fluvial en associant l'ensemble des acteurs publics et privés de la voie d'eau.
Ses objectifs étaient de faciliter l'installation de nouvelles entreprises pour répondre à la demande croissante de fret et tourisme, d'accroître les capacités fluviales en créant des dispositifs de financements adaptés, de permettre aux chantiers français de se moderniser, de valoriser l'industrie française de construction navale en soutenant l'innovation et la recherche, d'appuyer le développement d'une filière attractive de formation aux métiers du transport fluvial, de conduire des actions de communication et de promotion du mode fluvial et de rassembler l'ensemble des acteurs pour conduire plus efficacement des actions communes et prospectives.
Ce programme ambitieux n'a malheureusement pas vécu longtemps et un liquidateur a dû être nommé.

RECTIFICATIF SUR LES HYDROLIENNES :

Dans notre précédent numéro (n° 87) nous avons fait état d'une expérience de la CNR pour installer des hydroliennes sur le Rhône. VNF nous signale que d'autres projets sont également en cours sous son initiative. Il s'agit de la mise en place de 4 hydroliennes dans le Rhône au niveau de la Feyssine, susceptibles de fournir l'énergie pour 300 foyers. Ce projet fera l'objet d'un article plus complet ultérieurement.

AGIR POUR LE FLUVIAL

La fédération Agir Pour le Fluvial (APLF) a tenu sa réunion périodique dans nos locaux le 24 janvier.
APLF est un collectif regroupant dans une fédération plus de 30 structures dont beaucoup d'acteurs du transport fluvial qui rencontrent les mêmes difficultés dans le lancement de nouvelles activités et constatent que les usagers du réseau fluvial évoluent dans un environnement de plus en plus critique : dégradation des conditions de navigation, affaiblissement du maillage territorial, menace de fermetures d'une partie des canaux et baisse de niveau de services.
L'objectif est clairement de rassembler tous les acteurs de la filière pour plaider la cause du transport fluvial auprès des pouvoirs publics.
Promofluvia en est membre et c'est Jean-Marc SAMUEL, patron de l'automoteur "Le Tourmente", administrateur de la CNBA et président de l'association "Vivre le Canal" (du Midi), qui en assure la présidence.

DÉPARTS ET ARRIVÉES

Départ de Monique NOVAT

Directrice régionale de VNF, Monique NOVAT va rejoindre début janvier l'Inspection Générale qui fait appel notamment à ses compétences sur le domaine fluvial..

Elle est remplacée par **Mme Cécile AVEZARD** dont le parcours est marqué par près de 20 ans au service de l'action publique territoriale.
Elle prend la direction territoriale de VNF qui emploie 400 agent et gère 770 km de rivières et canaux sur un linéaire de 1 200 km de Montbeliard à Sète.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Carnet

Robert BATAILLY est décédé le 27 novembre 2017 à 83 ans.

Fidèle adhérent de Promofluvia dès son origine, Robert BATAIILY fut un ami de Robert CASILE, notre regretté président fondateur.

Consul général du Sénégal, ce franc-maçon revendiqué était un des plus grands témoins de l'histoire de la ville de Lyon. En effet, radical-valoisien, il accompagna tous les maires de Lyon depuis Édouard HERRIOT jusqu'à Gérard COLLOMB.
Il fut maire du 8e arrondissement, conseiller général, député européen et membre de nombreuses autres associations.
Georges KÉPÉNÉKIAN, maire de Lyon, lui a rendu hommage en évoquant *"cette grande figure de l'histoire politique de Lyon, celle qui a perpétué le courant d'Edouard HERRIOT, dont il fut un des grands défenseurs de la mémoire à travers ces dernières décennies. C'est un homme profondément engagé dans la vie citoyenne qui nous a quittés. Un homme attaché à l'histoire de notre pays et de ses conflits par son engagement pour l'association* « Ceux de Verdun » ".
Promofluvia s'associe à ces hommages et adresse à sa famille, en particulier à son épouse Irène, le témoignage de sa tristesse et de sa compassion.

Guide LA VIA RHONA :

Guide complet et bien documenté

Édition :
CHAMINA de Paulo et Laeticia MOURA

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE A PARAÎTRE AUX ÉDITIONS LIBEL EN OCTOBRE 2018

Partenariat: **Eaux fortes - L'imaginaire du fleuve**

Saguenay II, la croisière © Philippe Tardy

Amazone, Mékong, Paraná, Saint-Laurent, Nil, Congo, Rhin, Rhône ou Loire : qui n'a jamais voyagé, suivant de l'index leurs méandres, sur ces fleuves au long cours qui ont formé depuis l'enfance notre sens de l'imaginaire ? L'histoire des fleuves reste pourtant mystérieuse, leur géographie capricieuse, leur beauté secrète…

Un livre original, en grand format (et à prix raisonnable), proposé par les éditions Libel, implantées à Lyon, soulève le coin du voile grâce aux gravures exceptionnelles de Philippe Tardy, qu'accompagnent les itinérances, réelles ou imaginaires, de Pierre Gras, au fil des grands fleuves. Après *La Saône au cœur de Lyon* et *Pour saluer le Rhône*, ce nouvel ouvrage des éditions Libel poursuit l'exploration des fleuves et des rivières avec une passion intacte.

Ce projet, activement soutenu par Promofluvia et Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (association créée par la CNR), recherche des partenaires complémentaires pour être finalisé et édité. La parution de l'ouvrage est prévue pour l'automne 2018. Les personnes ou entreprises intéressées peuvent d'ores et déjà contacter les éditions Libel :

b.roux@editions-libel.fr
ou ☎04 72 16 93 72.

Dernière Minute :

Pierre GRAS, a soutenu, avec succès une thèse de doctorat en histoire le 25 janvier 2018 :
« Mettre en récit l'urbanité des métropoles portuaires » à l'Ecole d'Architecture de Lyon

Félicitations de Promofluvia !

PATRIMOINE FLUVIAL

La péniche de Mme Claude FOUR à Serrières vient d'être classée monument historique.
C'est un événement pour un Freycinet de 1905 avec un gouvernail en bois.
Reste à le restaurer et à trouver un lieu de visites en plein air sur l'histoire des bateaux et du patrimoine fluvial.

TEST SUR LES ADRESSES MAIL

À titre de test, nous envoyons un exemplaire de ce journal par mail à tous ceux dont nous avons l'adresse; si vous n'avez pas reçu ce mail, merci de nous le signaler en nous envoyant un message à "promofluvia@orange.fr".
Le journal continuera d'être diffusé sur papier mais un fichier mail à jour nous permettra de vous envoyer plus fréquemment des nouvelles de la voie d'eau.

PROMOFLUVIA
☎ 04.78.37.83.03
1bis rue de Dole
Port de Lyon Édouard Herriot
69007 LYON
Association loi de 1901
Directeur de la Publication :
Jean-François GROS
Responsable de la Rédaction :
Jean-Paul DUMONTIER
Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution
ISSN 2116-1844

E-mail : promofluvia@orange.fr
Site : http:/www.promofluvia.fr